



Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

**AVIS PUBLIC – ADOPTION DU RÈGLEMENT #377-19
MODIFIANT LE RÈGLEMENT 290-06 – RÈGLEMENT DE
ZONAGE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné que :

Le conseil municipal à une séance ordinaire tenue le lundi 12 août 2019 a adopté le règlement #377-19 modifiant le Règlement 290-06 – Règlement de zonage.

Ce règlement est déposé au bureau municipal, au 517 rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 19 août 2019.

STÉPHANIE DUMONT

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
517, rang Sud

Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0

Téléphone : 450 782-3111/Télécopieur : 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca